

Qu'est-ce que le Relais Petite Enfance ?



Le Relais Petite Enfance est un service de la Communauté de Communes. Il est le lien entre les parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

C'est un lieu d'échange, de convivialité et de socialisation où enfants, assistant(e)s et gardes d'enfants à domicile peuvent se retrouver autour d'activités variées.



Quelles sont les missions du Relais Petite Enfance ?

- Délivrer une information de premier niveau en direction des parents et des professionnel(le)s de la petite enfance.
- Orienter vers les instances spécialisées pour les questions liées à la législation du code du travail.
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.
- Accompagner les familles dans la recherche d'une solution d'accueil et d'emploi d'un(e) professionnel(le) de l'accueil individuel.



Parents, le Relais vous propose :

Une information sur les différents modes d'accueil individuel et/ou collectif adaptés à vos besoins et à ceux de votre enfant.



Une liste des assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile agréé(e)s.

Un accompagnement dans vos fonctions d'employeur et dans vos démarches administratives.



Une information sur les aides financières existantes liées à votre mode d'accueil.



Une écoute et des rencontres autour de différentes thématiques.



Pour les tout petits, le Relais organise en itinérance :

Des matinées d'éveil sous la présence bienveillante de leur assistant(e) maternel(le). Les enfants peuvent ainsi jouer, expérimenter, créer et s'exprimer, tout en rencontrant d'autres enfants.



Elles ont lieu sur chaque commune selon un calendrier bien précis. (horaires : 9h30-11h) Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site.



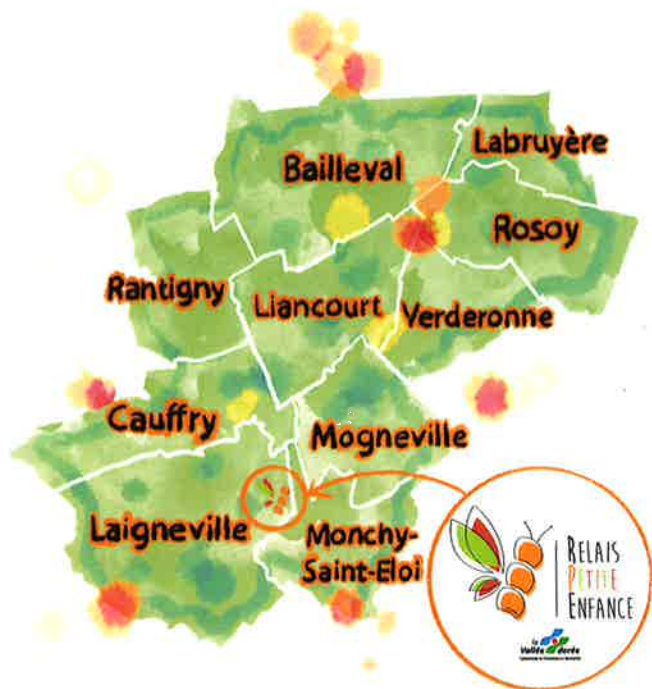
Professionnel(le)s et futur(e)s professionnel(le)s, le Relais met à votre disposition :

le Relais met à votre disposition :

- Une écoute, un échange et un soutien sur vos pratiques professionnelles quotidiennes
- Une information actualisée sur votre statut, vos droits et obligations
- Des opportunités d'enrichissement professionnelles par le biais de réunions d'informations, conférences, analyses des pratiques professionnelles, formations continues...
- Un accès à une documentation professionnelle
- Un accompagnement sur le site « monenfant.fr »



Un service présent sur l'ensemble du territoire.



Bon à savoir

Vous rencontrez des difficultés dans la complétude de votre demande de CMG*, pour vos impôts, pour votre déclaration pôle emploi...?
Contactez l'espace France Services :
franceservices@ccl-valleedoree.fr
03 75 19 03 10

*Complément Mode de Garde



Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous...

COORDONNÉES

03.44.73.84.00
rpe@ccl-valleedoree.fr
www.ccl-valleedoree.fr
1 rue de Nogent
60290 Laigneville



Horaires de permanence
(téléphonique ou rendez-vous) :



Lundi :	13h30 à 17h00
Mardi :	13h30 à 17h00
Mercredi :	8h30 à 12h00 13h30 à 17h00
Jeudi :	13h30 à 17h00
Vendredi :	8h30 à 12h00

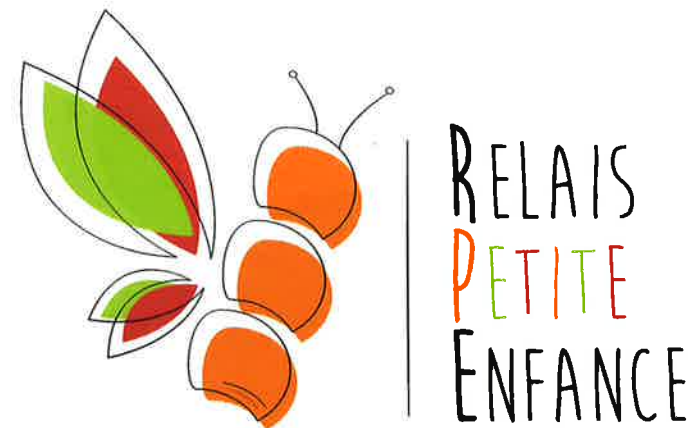
Sites utiles :

pajemploi.fr / monenfant.fr / caf.fr

www.ccl-valleedoree.fr



BAILLEVAL - CAUFFRY - LABRUYÈRE - LAIGNEVILLE - LIANCOURT - MOGNEVILLE - MONCHY-SAINTE-ÉLOI - RANTIGNY - ROSOY - VERDERONNE



Découvrez le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Liancourtois

